

Référence BCA : **23571188**
Affaire :
Véhicule : HYUNDAI IONIQ 5
Immatriculation : GL-801-ES
Société : SMA SA
Date de sinistre : 04/03/2026
N° de contrat : 657751L0055000
N° de sinistre : CTH-A012684455
Emetteur :
Réf. émetteur : A012684455

CONCLUSIONS TECHNIQUES

Madame, Monsieur,

Nous vous adressons les conclusions techniques que nous avons établies au titre du sinistre en référence.
Restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

VEHICULE : Voiture particulière (break)	Genre : VP
Immatriculation : GL-801-ES	Carrosserie : BREAK
Marque : HYUNDAI	En. : I
Modèle : IONIQ 5	Puiss. : 4 CV
Finition : Ioniq 5 Electric 77 kWh - 229 Intuitive	Pl. Ass. : 5
Type : M10HMCVP004C848	Couleur : Gris
N° de Série : KMHKM81EFPU145930	Date certificat : 20/12/2022
1^{ère} mise en circ. le : 20/12/2022	
Kilométrage : 73064 Km (relevé)	
PTAV : 1,935 T – PTAC : 2,450 T	
Usure des pneus : AVG : 50%, AVD : 50%, ARG : 30%, ARD : 30%	
Date de validité du contrôle technique : 20/12/2026	

Véhicule vu avant travaux chez le réparateur le 16/03/2026.

Véhicule non vu Dossier examiné chez le réparateur le 17/03/2026.

PIECES COMMUNIQUEES : Ordre de mission (original), Constat amiable (copie), Carte grise (copie).

SINISTRE CONSTATE : collision avec un véhicule

DOMMAGE IMPUTABLE : collision avec un véhicule Choc à l'arrière gauche à 180°.

Le montant de la réparation des dommages apparents imputables au sinistre ressort à au moins 20 361,00 € HT. Il dépasse significativement la valeur avant sinistre du véhicule.

EVALUATION PAR DIFFERENCE DES VALEURS :

Valeur avant sinistre à dire d'expert : 13 900,00 € HTVA (16 680,00 € TVAC)

Valeur après sinistre : 2 780,00 HTVA

Différence des valeurs : 11 120,00 € HT

La valeur avant sinistre retenue a été estimée HTVA, le véhicule ouvre droit à déduction du fait de son genre (Voiture particulière (break)), de ses conditions d'achat (L.L.D.).

Nous avons estimé la valeur après sinistre du véhicule.

Véhicule économiquement irréparable

Les dispositions des articles L 327-1 et L 327-3 du Code de la Route s'appliquent.

Ce véhicule est techniquement réparable au sens du deuxième alinéa de l'article R 327-2 du Code de la Route.

Dans le cadre de l'article susvisé, nous sommes en mesure de suivre les travaux de remise en état. Il s'agirait d'une mission distincte et rémunérée à ce titre. Elle devrait nous parvenir avant le début des travaux.

Nous avons informé de nos conclusions , lésé, le 17/03/2026.

Nous avons tenté sans succès de joindre par téléphone le propriétaire du véhicule afin de l'informer de nos conclusions, , au numéro suivant :

TVA récupérable = Oui

Attention :

Le véhicule a été jugé dangereux, un suivi des travaux doit être réalisé par un expert dans le cadre de la procédure des véhicules endommagés. Nous vous conseillons de ne pas intervenir sur le véhicule sans l'accord de l'assurance ou du propriétaire.

Action	Libellé	Prix Unitaire	Q	T	ACL %	PR %	MO %
C	REPARATION JANTE	250,00	1	20			
C	CONTROLE GEOMETRIE AVANT TRAVAUX.	119,00	1	20			
C	ANTI GRAVILLON	12,20	1	20			
C	CORPS CREUX	13,50	1	20			
C	INSONORISANT	12,20	1	20			
C	JOINT DE SERTISSAGE	12,20	1	20			
T	ANTI GRAVILLON		1	20			
T	CORPS CREUX		1	20			
T	INSONORISANT		1	20			
T	JOINT DE SERTISSAGE		1	20			
T	VERINAGE		1	20			
C,P	PANNEAU AR	663,16	1	20			
C,P	PARE-CHOCS AR	218,05	1	20			
C,P	DOUBLURE D'AILE AR G G	2 333,16	1	20			
C	PNEUMATIQUE AR G G	229,00	1	20	30,00		
C	FEU AR G G	568,94	1	20			
D	GACHE DE PORTE AR G DEPOSE/POSE G		1	20			
D	PORTE AR G DEPOSE/POSE G		1	20			
D	AIRBAG G DE PAVILLON DEPOSE/POSE G		1	20			
C,P	AILE AR G G	2 109,98	1	20			
C	PARE-BOUE AR G G	224,98	1	20			
C	ELARGISSEUR D'AILE AR G G	102,63	1	20			
D,P	ENJOLIVEUR DE VOLET AR DEPOSE/POSE		1	20			
R	ENJOLIVEUR DE VOLET AR REMISE EN ETAT		1	20			
D	GACHE DE VOLET AR DEPOSE/POSE		1	20			
C	ENJOLIVEUR G DE PARE-CHOCS AR G	30,38	1	20			
C	TRAVERSE DE PARE-CHOCS AR	179,27	1	20			

expertise

P	VOLET AR PEINTURE ELEMENT REPARE		1	20			
R	VOLET AR REMISE EN ETAT		1	20			
D	CHARNIERE G DE VOLET AR DEPOSE/POSE G		1	20			
C	CAPTEUR EXTERIEUR G D'AIDE AU STATIONNEMENT AR G	237,94	1	20			
C	EMBLEME DE MARQUE AR	65,57	1	20			
D	ELARGISSEUR DE BAS DE CAISSE G DEPOSE/POSE G		1	20			
C	EXTRACTEUR D'AIR AR G G	82,74	1	20			
C	FEU G DE PARE-CHOCS AR G	404,40	1	20			
C,P	PARE-CHOCS AR G G	91,15	1	20			
D	ENJOLIVEUR G DE PAVILLON DEPOSE/POSE G		1	20			
C	BANDEAU DE FEUX AR	1 897,80	1	20			
C	DEFLECTEUR DE PARE-CHOCS AR	551,98	1	20			
C,P	GOUTTIERE D'AILE AR G G	398,55	1	20			
C	SUPPORT LATERAL G DE PARE-CHOCS AR G	32,72	1	20			
C	SUPPORT G DE TRAVERSE DE PARE-CHOCS AR G	123,23	1	20			
C	FAISCEAU DE PARE-CHOCS AR	1 075,24	1	20			
T	ELEMENTS DE REDRESSAGE POSE		1	20			
T	ESSAI PROLONGE SUR ROUTE CONTROLE		1	20			
T	PASSAGE OUTIL DIAGNOSTIC INITIALISATION		1	20			
T	TRAINS AV, AR CONTROLE		1	20			
T	VEHICULE POUR RESTRUCTURATION MISE AU BANC		1	20			
T	VEHICULE ELECTRIQUE/HYBRIDE MISE HORS/SOUS TENSION		1	20			
C	ENJOLIVEUR INFERIEUR G DE PARE-CHOCS AR G	33,35	1	20			

**MAIN
D'ŒUVRE**

	T1	T2	T3	Peinture
Dép. Chgt. Ctrl.	10,0	19,3	8,8	
Redressage	0,0	4,5	0,0	
Total Heures	10,0	23,8	8,8	12,30
Taux Horaire	119,00	129,00	139,00	129,00

MONTANTS

MAIN D'ŒUVRE		7070.1
PIECES	(tva 20,00 %)	12073.32
INGREDIENTS DE PEINTURE	(99,00 €/H)	1217.7
TOTAL HTVA		20361.12
MONTANT DES TRAVAUX HT REMISE		20361.12
MONTANT DES TRAVAUX TVAC (1)		24433.36